

Compte rendu du 1^{er} Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes du 9 octobre 2026

Cette première séance marque l'installation du Conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ). Elle est consacrée à l'engagement des jeunes élus, à l'adoption des règles de fonctionnement, au choix des premiers projets et à la constitution des commissions.

Participants :

Présents : Arthur, Elia, Erwan, Maëlys, Milan, Quentin, Sarah, Solen, Titouan, Tim.

Excusés : Anton, Jean-Ours, Pierre-Loup.

1) Accueil et installation du CMEJ

Monsieur le Maire félicite les enfants et les jeunes pour leur engagement. Il exprime sa fierté de voir un CMEJ installé à Theys et leur assure le soutien des élus adultes pour les accompagner dans leurs missions et examiner les projets qu'ils proposeront. Il annonce une première participation à la cérémonie du 11 novembre et remercie François et Léa pour leur implication.

Lauren est présentée aux jeunes élus. Son rôle de DGS est expliqué, notamment à travers l'organisation du Conseil municipal des adultes et la préparation de la délibération permettant la mise en place du CMEJ. Séverine est présentée pour ses fonctions d'accueil à la mairie, ainsi que Florence, première adjointe.

François déclare la séance ouverte. Il remercie les jeunes élus et souligne l'honneur que représente la tenue de ce premier conseil des enfants et des jeunes à Theys.

2) Lecture et signature de la charte

La charte est relue à voix haute. Elle rappelle la durée de l'engagement, fixée à deux ans, ainsi que la prochaine participation à la cérémonie du 11 novembre. Les enfants présents ont tous signé la charte, marquant ainsi leur engagement au sein du CMEJ.

3) Règles de fonctionnement et ordre du jour

Les règles suivantes sont présentées pour le bon déroulement des séances :

- Lever la main pour demander la parole.
- Écouter la personne qui s'exprime et ne pas lui couper la parole.
- Éteindre son téléphone.
- Ne pas manger de chewing-gum, ni de bonbons pendant la séance.
- Prévenir à l'avance en cas d'absence.

Ces règles de fonctionnement sont adoptées à l'unanimité.

Pour proposer un sujet lors d'une prochaine séance, les membres doivent en informer François avant la réunion afin qu'il puisse être inscrit à l'ordre du jour.

4) Projets et actions prioritaires

a. Terrain multisports ou city stade

Le projet de City stade est retenu parmi les priorités, plusieurs jeunes ayant exprimé ce souhait. La possibilité de réhabiliter le terrain existant est évoquée afin de permettre notamment la pratique du football et du basket. Il est rappelé que les possibilités financières de la commune sont limitées.

Vote sur la priorité du projet : 9 voix pour et 1 abstention.

b. Aménagement de la cour de l'école élémentaire

Les jeunes élus évoquent la végétalisation de la cour et la remise en peinture des murs. Les difficultés rencontrées lors de précédentes tentatives de végétalisation sont rappelées, notamment la formation de boue par temps de pluie. Il est proposé d'aller observer les aménagements réalisés dans la cour d'école aux Adrets.

Vote sur la priorité du projet : 9 voix pour et 1 abstention. Le projet est retenu.

5) Autres projets évoqués

- Organisation de fêtes et d'animations.
- Aide aux devoirs à la garderie.
- Installation d'une boîte à livres et réalisation de nichoirs.
- Élaboration d'un règlement d'utilisation du skatepark.

Concernant le skatepark, les échanges portent sur la cohabitation entre les usagers. Parmi les pistes évoquées figurent des restrictions concernant les draisienne, les trottinettes des plus petits et les vélos lorsque le site est déjà occupé, ainsi que l'interdiction des piétons dans l'espace de pratique. Ces propositions seront travaillées en commission.

Vote sur le travail relatif au règlement du skatepark : 6 voix pour et 3 abstentions. La proposition est retenue.

6) Sécurité dans le village

Les préoccupations relatives à la sécurité dans le village ont été entendues. Il est précisé que des élus municipaux travaillent déjà sur ce sujet, qui nécessite des compétences techniques particulières et ne sera pas directement pris en charge par le CMEJ.

7) Constitution des commissions

Des commissions sont constituées pour préparer les projets et les propositions du conseil.

Commission	Membres	Responsable(s)
Règlement du skatepark	Arthur, Titouan, Quentin	Titouan
Règlement du city stade	Jean-Ours, Anton, Tim, Milan, Elia, Quentin, Sarah, Pierre-Loup	Tim
Animations	Arthur, Jean-Ours, Anton, Tim, Loumi, Elia	Non désigné
Menuiserie et construction (Nichoirs et boîte à livres)	Titouan, Erwan, Solen, Maëlys	Solen et Erwan

Les membres peuvent se réunir en commission sans la présence des adultes.

8) Participation à la cérémonie du 11 novembre

Les élèves des classes de cours moyen des écoles chanteront La Marseillaise. Tous les membres du CMEJ sont annoncés présents à la cérémonie, à l'exception de Milan qui doit reconfirmer sa présence.

Les jeunes élus devront arriver cinq à dix minutes à l'avance afin de recevoir leur écharpe officielle. Il est rappelé que celle-ci se porte uniquement lors des cérémonies officielles.

Erwan et Elia accompagneront Monsieur le Maire pour le dépôt de la gerbe.

9) Questions diverses et prochaines rencontres

- Fréquence des séances : environ cinq conseils sont prévus dans l'année.
- Prochaine séance : un samedi matin à envisager comme certains jeunes ne peuvent être disponibles le vendredi soir, fin novembre ou début décembre, à une date restant à confirmer.
- Lieu des séances : les conseils continueront à se tenir dans cette salle de la mairie, en raison de son caractère symbolique.
- Un contact a été pris avec Richard Pétris, président de Theys Patrimoine. Il souhaite présenter aux jeunes élus un objet remarquable lié à l'histoire de Theys et aux sapeurs-pompiers, datant du XIXe siècle. Une rencontre sera donc organisée prochainement.

François lève la séance à 19 heures.